

---

# Appropriation paysanne de l'embocagement au Niumakele - Anjouan - Comores

<b>Date(s) de l'expérience</b>	1985 - 1990
<b>Mise en œuvre</b>	GRET (France), CEFADER (Comores)
<b>Zone géographique</b>	Océan indien ; Comores ; Anjouan ; Niumakele
<b>Mots clés</b>	Brise vent ; Bocage
<b>Echelle d'action</b>	Province/District
<b>Public(s) cible(s)</b>	Petits agriculteurs familiaux dans une zone à forte pression démographique

## Résumé

---

A Anjouan aux Comores, la presqu'île du Niumakélé a été l'objet d'un mouvement apparemment spontané d'embocagement du terroir au cours des années 1970. En réalité, cette innovation n'a pu se faire qu'en récupérant certains éléments techniques introduits dix ans auparavant, tout en recomposant totalement leur intégration dans le système de culture.

## Contexte

---

Dans la presqu'île du Niumakélé aux Comores, le système de culture avant 1970 était fondé sur l'association riz-maïs-ambrevade, alternant avec une jachère un an sur deux. Les bovins étaient séparés de la sole cultivée et attachés au piquet ou divaguaient sur la sole en jachère. Quelques fourrages collectés sur les bords de route ou sur des espaces plus ou moins collectifs leur étaient apportés en complément.

## Problématique

---

La forte croissance démographique (proche de 3 % par an) entraîne un raccourcissement rapide des temps de jachère : on passe progressivement d'un système d'assolement biennal (jachère un an sur deux) à un système d'assolement triennal (jachère un an sur trois). Ceci s'accompagne d'une baisse significative des rendements.

L'embocagement réalisé dans les années 1960-70 a permis de rompre ce cycle de dégradation, et de relancer une dynamique d'accumulation de la fertilité.<sup>1</sup>

## Mise en œuvre

---

Au début des années 1960, un projet de développement a engagé une vulgarisation d'unités "fumières" qui comprenaient :

- une étable avec stabulation de l'animal, ayant pour but la production de fumier pour les fourrages puis surtout pour les cultures maraîchères,
- un parc clos, annexe de 10 m<sup>2</sup> par tête environ, où les animaux pouvaient séjourner. Le parc était clôturé avec du *Sandragon* (*Pterocarpus indicus*),
- une parcelle fourragère. Elle bénéficiait d'abord exclusivement du fumier produit, pour démontrer que les bêtes pouvaient être nourries sur place sans transport exagéré de matières vertes (quasiment en circuit fermé).

## Résultats atteints

---

Vingt cinq ans après l'intervention de ce projet, il ne restait plus aucune étable fumière. En revanche, si les "paysans pilotes" ont abandonné les étables fumières, ils ont été les premiers à adopter la fertilisation bovine par l'affouragement d'une vache au piquet tournant dans des parcelles encloses. Alors que le *Sandragon* était recommandé uniquement comme clôture autour du parc à bétail, il est devenu (avec le *Glyricidia*) l'arbre majeur des haies. Celles-ci n'ont pas été installées pour clore seulement un parc à bétail, comme le recommandait la vulgarisation, mais ont été mises en place autour des parcelles cultivées. Les premières parcelles encloses et fertilisées l'ont d'ailleurs été dans les zones traditionnelles d'élevage et non pas autour du village comme cela était préconisé par le projet.

## Enseignements et perspectives

---

Trois conditions essentielles à la diffusion de ce type d'innovation se sont trouvées réunies dans le Niumakélé : une forte pression démographique, une sécurité foncière satisfaisante pour l'ensemble des exploitants qui n'hésitent pas à se lancer dans des investissements importants sur les parcelles qu'ils exploitent, la connaissance et la disponibilité dans la zone du matériel végétal nécessaire à la mise en place de l'innovation. Finalement, les paysans ont sélectionné dans l'ensemble du « paquet technique » qui leur était proposé un certain nombre de « produits », et en ont rejeté d'autres en fonction de leurs objectifs et contraintes.

## Changement d'échelle et aspects politiques

---

Quelques tentatives de transfert de l'embocagement dans d'autres régions de l'île se sont heurtées à la question foncière. A quelques exceptions près (dont la cirque de Koni dans le centre-est)<sup>2</sup>, la sécurisation foncière de la majorité des exploitants n'y est pas aussi grande qu'à Niumakélé, pour des raisons historiques. La mise en œuvre d'une réforme foncière à l'échelle nationale doit améliorer la situation dans ce domaine. Cette expérience illustre bien la capacité des sociétés paysannes à retenir des références qui leur

---

1 cf. fiche Agridoc : Techniques de mise en place et d'entretien des haies vives à Anjouan aux Comores

2 cf. fiche Agridoc : Dynamiques différenciées d'embocagement à Koni - Anjouan aux Comores

sont proposées en les combinant dans des systèmes qui leur sont propres, dès lors que les conditions économiques et sociales sont réunies.

*Auteur : Didier Pillot*  
*Saisie le : 05/04/2001*

#### **POUR ALLER PLUS LOIN**

**Contact** **GRET**, Groupe de recherche et d'échanges technologiques  
213 rue La Fayette, 75010, Paris  
Tel.:33 (0)01 40 05 61 61, Fax: 33 (0)1 40 05 61 10,  
E-mail : gret@gret.org. Site web : www.gret.org

**CEFADER**, Centre fédéral d'appui au développement rural  
BP 289 , Moroni, Comores  
Tel.: 73 09 53

**Références Bibliographiques** **Sibelet Nicole ; Pillot Didier**, Chroniques d'amours illicites entre l'exogène et l'endogène, ou le poids de l'histoire face au choc des logiques individuelles; innovations bocagères aux Comores, 1993. 15p.

**Sibelet Nicole ; Pillot Didier**, Proximité de systèmes de production et reprises techniques. Examen de la pertinence d'un concept à partir d'un cas d'innovation aux Comores.